



145, Rue de Cessange L-1321 Luxembourg Tel: (352) 48 44 22 Fax: (352) 40 29 79 Email : info@daleiden.lu

## **PROCEDURES A SUIVRE EN CAS DE DEGATS**

Malgré toutes les précautions prises, un accident peut toujours se produire, et le but est que vous soyez indemnisé dans les plus brefs délais; des démarches immédiates s'imposent donc.

Merci d'essayer de compléter le document de déclaration de sinistre le plus précisément possible.

Vous trouverez ci-après des explications pour vous aider à compléter ce document :

- **Numéro du dossier** : Ce numéro inscrit sur le haut de votre facture.
- **Numéros de téléphone** : Merci de nous mettre un numéro de téléphone ou une adresse e-mail pour que nous puissions vous contacter rapidement si nous avons des questions concernant votre déclaration d'avarie.
- **Numéros de la liste de colisage ("packing list")** : Inscrivez le numéro de la liste de colisage correspondant à l'objet abîmé.
- **Cause du dégât ou de la perte** : Dans le but d'améliorer notre qualité et notre service, merci d'indiquer, à l'aide de la liste ci-dessous la cause du dégât ou de la perte :

Entaillé/Déchiré (1)  
Mouillé (3)  
Pas livré (5)  
Taché/Marqué/ (7)

Griffé (2)  
Brûlé (4)  
Cassé (6)  
Perte Totale (8)

*Mise à la benne des objets endommagés* : merci de ne pas jeter les objets endommagés, car il sera peut-être nécessaire de les inspecter.

**Merci d'envoyer le document complété à :**

**A. DALEIDEN Sàrl**  
Attn : Claim Department  
145, rue de Cessange  
L-1321 Luxembourg  
Fax : +352 40 29 79  
E-mail : info@daleiden.lu

**Votre déclaration complète, incluant tous les justificatifs doivent nous être retournés dans les 15 jours suivants la livraison**